

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VAR

DU 10 DÉCEMBRE 2011

Clubs Présents ou représentés: BAGNOLS – BRIGNOLES – CARCES – COGOLIN – CUERS – DRAGUIGNAN – FREJUS – GONFARON – LA GARDE - LA VALETTE – LA VERDIÈRE – LE LAVANDOU – LE MUY – LORGUES – OLLIOULES – PIERREFEU – PUGET/ARGENS – ROQUEBRUNE – SANARY – ST RAPHAEL – TOULON.

Clubs absents non excusés : HYERES – T.A.N.I.

Invités : Dominique FARJANEL (Présidente de Ligue) – Thierry BONGIORNO (Adjoint au maire de Gonfaron) - Paul DENIS (Conseiller Général) – Dominique SCHRAEN (CTN nouvellement retraitée) - Benoît ROUMEGOUX - Jean-Pierre ODDÉS (PCRA) – Richard BOURCEAU (Responsable stage archer).

Le quorum est atteint à 14H20. L'assemblée Générale peut commencer.

Pour sa première assemblée générale, le Président salue l'assemblée et remercie les personnes présentes.

Il remercie les nombreuses personnes et institutions, qui chaque jour, ont participé au développement et à la promotion de notre discipline :

- Le Conseil Général du Var et le CNDS pour leur soutien financier.
- La ville de Gonfaron pour le prêt de la salle et la mise à disposition des installations dans lesquelles nous pouvons nous réunir aujourd'hui dans d'excellentes conditions.
- Monsieur Thierry BONGIORNO, Adjoint au Maire et lui donne la parole :
Monsieur Thierry BONGIORNO remercie le CD pour son invitation.
Il excuse Monsieur Yves ORENCO, Maire de Gonfaron qui n'a pu se joindre à nous à cause de ses nombreuses activités.
Il salue la présence de Dominique FARJANEL, Présidente de Ligue et remercie Monsieur Paul DENIS, (Conseiller Général) pour sa présence.
Il souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Il souligne le dynamisme du club et remercie son président Marcel ALBERT.
Il informe qu'il est à l'origine des installations des Archers de St Quinis et que pour cette raison le club est cher à son cœur.
Il aidera et soutiendra du mieux qu'il peut notre discipline.
- Monsieur Paul DENIS, Conseiller Général et lui donne la parole :
Monsieur Paul DENIS remercie le CD pour son invitation et s'excuse de ne pouvoir rester longtemps car d'autres occupations l'attendent.
Il regrette de n'avoir pu assister à la compétition organisée par le club de Gonfaron au Luc.
Il remercie le Maire pour ces magnifiques installations et assure au président qu'il sera toujours présent en cas de demande de subvention auprès du Conseil Général.
- Madame Dominique FARJANEL, Présidente de Ligue.
Le travail conjoint entre la Ligue et les 2 Comités Départementaux est nécessaire pour le développement du tir à l'arc.
Parole est donnée à Madame Dominique FARJANEL :
Madame Dominique FARJANEL est fière et heureuse d'être parmi nous aujourd'hui d'autant plus qu'elle licenciée dans le Var au Club de Toulon.
Elle précise que l'année dernière elle était licenciée au Francs Archers de Nice et qu'elle a quitté le Club en toute amitiés.
Elle félicite le CD pour le travail accompli.

- Les différents cadres techniques et différents acteurs de la Fédération présents aujourd'hui :
Madame Dominique SCHRAEN, CTN nouvellement retraitée. (Un bouquet de fleurs lui est offert)
Monsieur Julien ALSBERGHE, CTR, remplaçant de Dominique SCHRAEN. (Absent pour raison de stage)
Monsieur Jean-Pierre ODDÉS, PCRA.
Monsieur Benoît ROUMÉGOUX.
- Les président(e)s des clubs et compagnies venus aussi nombreux que l'année passée. C'est un moment privilégié pour se rencontrer et échanger les points de vue. C'est la base du Comité Départemental. Toutes suggestions et remarques sont importantes.
- Les arbitres pour faire respecter le règlement fédéral et faire en sorte que les compétitions se passent au mieux. D'où l'importance de la formation arbitre (Adultes et jeunes).
Un grand merci à Messieurs Jean-Michel GILBERT, Frédéric MARSY qui ne fait plus partie de l'équipe pour raisons personnelles et Jean-Pierre BEGUIN successeur de Frédéric, pour leur dévouement, ne comptant pas leur temps.
- Merci également au club du Muy et à sa Présidente Madame Eliane CAVALIERE qui met à notre disposition ses infrastructures pour l'accueil de ces formations.

Les jeunes représentent l'avenir du sport en général. Il est donc important de les amener rapidement à la compétition. Dans ce but, des Rassemblements jeunes sont organisés.

Il n'est pas toujours facile de trouver des clubs prêts à organiser ces rassemblements.

Un grand merci à ces clubs organisateurs.

Derrière ces Rassemblements, il y a aussi un classement.

Un grand merci à Jean-Claude TIBALDI qui assure le suivi et la mise à jour des niveaux de ces jeunes archers.

- Le Président remercie les membres du Comité pour leur travail et les actions menées au cours de la saison écoulée. Ces remerciements vont également aux membres qui ont quittés le Bureau pour raisons personnelles.
- Un dernier remerciement à l'ancien Président du Comité, Monsieur Jacques GILBERT, non pas parce qu'il a laissé sa place, mais pour tout le travail qu'il a accompli et surtout pour la motivation, l'énergie et les idées qu'il a pu amener au CD 83.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Var compte 23 Clubs ou Compagnies, soit 779 licenciés au 1^{er} Décembre 2011.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents :

- Madame Jessica CAUWET, pour Les Archers de Sully.
- Madame Marie-Josée MARQUEZ, pour Fréjus Arc Club.
- Monsieur Henri GABRIEL, pour l'Arc Club Toulonnais.
- Monsieur Serge BALESTEGUI, pour les Archers Lorguais.
- Monsieur Christophe FILIPPONE, pour le T.A.N.I.

Ces nouveaux Présidents sont assurés de l'aide et du soutien du Comité Départemental.

Le Président demande l'autorisation de solliciter les aides départementales, régionales et nationales ainsi que les signatures d'éventuelles conventions.

Demande mise au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Demande acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Le Président sollicite l'autorisation pour que Jean-Michel GILBERT représente le Var à l'assemblée générale de la FFTA.

Contre : 0

Abstention : 0

Demande acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

Cette saison a vu se mettre en place les projets décidés lors de l'assemblée précédente.

La volonté et la motivation des membres du comité ont permis de mettre en place différentes actions qui vont vous être présentées :

- Le Comité a proposé à la Ligue une augmentation du tarif des concours de 1€, soit 7€ pour les jeunes et 9€ pour les adultes. Proposition votée à la dernière assemblée générale de Ligue.
- Une aide de 20€ pour les jeunes aux stages de Boulouris est décidée. Aide reconduite cette année.
- 16 stages départementaux encadrés par Benoît ROUMEGOUX ont été mis en place.
Merci aux clubs accueillants.
Ces stages étaient pris charge par le CD.
Ces stages sont reconduits pour l'année à venir.
Parole est donnée à Monsieur Benoît ROUMEGOUX.
Benoît ROUMEGOUX remercie toutes les personnes qui gravitent autour de ces stages.
Ces stages ont vu 136 participants avec une moyenne de 9 archers par stage.
Ces stages sont ouverts aux débutants.
La durée du stage est de 5 heures.
Il est recommandé d'avoir les entraîneurs avec leurs jeunes.
Ces stages sont un intermédiaire entre le club et les stages de Ligue.
- Les Rassemblements Jeunes ont été un vrai succès. Beaucoup de jeunes inscrits.
Le classement filles et garçons séparés est bien intégré.
La commission jeune développera plus tard son programme.
- Sur le plan sportif, le Trophée du Var fut une belle réussite et a eu un effet porteur tout au long de l'année.
De nombreux archers y ont participé et les concours support du Trophée, ont vu leur fréquentation augmenter.
Nous retrouverons les récompensés à la fin de cette AG.
- Le CD a organisé un déplacement aux championnats de France salle à Reims au mois de Mars.
Ce fut un très bon moment sportif, de beaux duels, quelques médailles, mais surtout une belle aventure humaine.
- Le CD avait proposé de prendre en charge la moitié des frais de la formation archers en entraîneur 1. La Ligue a finalement pris en charge la totalité. Merci la Ligue.
- Un stage archer a été organisé sous la responsabilité de Richard BOURCEAU
- Des stages découvertes parcours et AMP ont également rassemblé de nombreux archers.
Merci aux clubs de La Valette et Gonfaron ainsi qu'à Jacques GILBERT.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans la réalisation et le bon déroulement de ces actions.

Merci aux clubs qui ont invités le CD à leur assemblée générale.

Désolé de n'avoir pu honorer toutes les invitations.

Rappel : Nous communiquer les dates de vos assemblées générales dès que possible et de nous faire parvenir un compte rendu ainsi qu'un bilan financier et budget prévisionnel (afin d'étudier d'éventuelles demandes d'aide).

Pour conclure son rapport moral, le Président annonce que lui et son équipe sont prêts à mettre tout en œuvre pour promouvoir notre discipline et faire progresser nos jeunes archers afin que les couleurs du Var et de notre Ligue soient mises en avant sur les podiums.

Rapport moral soumis à l'approbation de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport moral accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT FINANCIER

Les clubs ont tous reçu un bilan financier pour la période du 1/11/2010 au 30/10/2011 qu'ils ont pu étudier à leur convenance.

Le trésorier Marcel ALBERT remercie la comptable Madame Magalie HUET et Monsieur François CAJAN, l'expert-comptable du cabinet « CV Consultant », qui ont élaboré ce bilan financier.

Nous regrettons de n'avoir pu bénéficier de la subvention du Conseil général faute de n'avoir fait la demande dans les délais.

La subvention CNDS est en augmentation de 500€. Nous avons reçu la somme de 3000€.

Les placements pour cet exercice ont rapporté 212€.

Comme notre bilan prévisionnel le mentionné, nous avons réalisé une perte de 5879€.
Cette perte s'explique par l'absence de la subvention du Conseil Général et par la dépréciation des lots du loto.

Nous avons puisé dans les économies (placements) 5000€.

Nous sommes persuadés que les actions engagées pour cet exercice au profit des archers ont été bénéfiques.

Nous bénéficions d'une réserve sous forme de placement qui s'élevait au 30 Septembre à 22 263€.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs Denis SERGIO et Alain DEPITOUT déclarent les comptes sincères et véritables et propose à l'assemblée de donner le quitus au Trésorier, Monsieur Marcel ALBERT.

Le Président remercie Marcel ALBERT pour son travail et demande à l'assemblée de donner le quitus au Trésorier.

Contre : 0

Abstention : 0

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité des personnes présentes.

ELECTION DES MEMBRES MANQUANTS ET APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE

Suite aux démissions de certains membres, un appel à candidature a été lancé.

Se proposent comme candidats :
Madame Carine PENOT
Monsieur Benjamin BARET
Monsieur Jean-Pierre BEGUIN
Monsieur Alain DEPITOUT
Monsieur Pascal JULLIARD

PAUSE CAFE LE TEMPS DU DEPOUILLEMENT

Sont élus :	Madame Carine PENOT :	75 voix/75
	Monsieur Benjamin BARET :	75 voix/75
	Monsieur Jean-Pierre BEGUIN :	75 voix/75
	Monsieur Alain DEPITOUT :	69 voix/75
	Monsieur Pascal JULLIARD :	69 voix/75

Félicitations à eux.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel a été envoyé dans les clubs en même temps que le bilan financier.

Lecture du budget prévisionnel.

Ce budget n'est qu'un prévisionnel et les chiffres seront réactualisés à la hausse ou à la baisse en fin d'exercice.

Prévision des recettes : 15800€.

Prévision des dépenses : 13 100€.

Prévision d'un bénéfice : 2 700€.

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Se présentent pour vérifier les comptes de l'exercice 2011/2012 : Madame Dominique FARJANEL et Monsieur Denis SERGIO.

Candidatures mises au vote de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT DE CHAQUE COMMISSION

Le Président remercie tous les membres des commissions pour leur travail tout au long de cette saison.

Commission médicale :

Monsieur Jacques PETITJEAN remercie Monsieur Anthony ROUX pour sa prise de présidence.

Rappel concernant les poussins :

Le sur-classement des poussins de 9 ans doit être fait par un médecin agréé FFTA.

Le simple sur-classement dans les autres catégories peut-être fait par le médecin traitant, le double sur-classement doit être fait par un médecin agréé FFTA. (Une photocopie est envoyée à la Fédération).

Le certificat est fait pour l'année. Bien veiller à la taille et la puissance de l'arc.

A noter : Monsieur Jacques PETITJEAN (OLLIOULES) est médecin agréé par la FFTA.

Pour faire une AUT, faire un bilan correct avec le médecin traitant qui doit justifier qu'il n'y a pas d'alternative thérapeutique au médicament interdit et prouver la pathologie.

L'AUT n'est pas obligatoire en France.

Pour les compétitions régionales, il n'est pas obligatoire de faire une AUT. Par contre il faut un dossier médical permettant de prouver et justifier le traitement. Un simple certificat ne suffit pas !!!!

Il est demandé aux archers qui font des compétitions régionales de préparer une AUT et de l'envoyer que s'il y a un contrôle le jour de la compétition. Car si une AUT, à posteriori est obtenue, cela arrête la procédure disciplinaire.

Pour les champions, l'AUT est fortement recommandée.

Si pas d'AUT et contrôle, il faudra fournir le dossier médical complet devant la commission de première instance de lutte contre le dopage au siège de la FFTA à Paris.

Prix d'une AUT : 30€.

Commission arbitres :

Actuellement : 18 arbitres dans le Var. Corinne GARCIA vient de nous rejoindre avec l'obtention de l'option campagne.

12 arbitres Fédéraux dits en activité dont 2 toutes options ou assimilés, 2 arbitres assistants et 2 ne souhaitant plus pratiquer. (D'après le règlement en vigueur FFTA, leurs clubs pourront organiser des compétitions cette année.)

Le Var compte 2 jeunes arbitres très performants, sérieux et dévoués.

Malheureusement, ils grandissent et leur remplacement va bientôt se faire sentir.

Monsieur Jean-Michel GILBERT remercie Monsieur Frédéric Marsy (qui a quitté notre Ligue pour raisons personnelles) et Jean-Pierre BEGUIN pour leur dévouement et leur disponibilité.

Il remercie également Monsieur Jean-Pierre ODDDES qui lui a succédé au poste de PCRA.

Il reste toujours disponible et apportera son aide autant que possible.

A la demande de la Présidente de Ligue, Monsieur GILBERT reste responsable de la Commission Arbitres de la Ligue en attendant l'élection de Monsieur Jean-Pierre ODDES au Comité Directeur.

Monsieur Jean-Michel GILBERT transmettra les questions qui lui seront posées à Jean-Pierre ODDES, et n'y répondra qu'avec son accord.

Il soutiendra et respectera les décisions de Monsieur ODDES.

Monsieur GILBERT salue l'assemblée et donne rendez-vous sur les pas de tirs.

Parole est donnée à Jean-Pierre ODDES.

Monsieur Jean-Pierre ODDES nous rappelle qu'il a pris ses fonctions le 3 Septembre 2011 à Gonfaron lors de la réunion d'arbitres.

Il nous informe qu'il va suivre les traces de Jean-Michel GILBERT (Il le remercie pour lui avoir « montré la voie ») et qu'il va veiller :

- A faire appliquer le règlement.
- A ce que les arbitres aient une tenue irréprochable sur les compétitions.

Il nous informe des résultats de l'examen d'arbitres au niveau National :

- 30% de réussite au FITA.
- 75% de réussite au Campagne.

La CNA va étudier et essayer de comprendre ces résultats.

A suivre.

Date du prochain examen d'arbitre : 22 Avril 2012.

Date limite des inscriptions aux cours : 15 Décembre 2011.

Il a fait parvenir dans les clubs les mentions obligatoires sur un mandat de compétition.

Il recevait trop de mandat non conforme.

Jean-Pierre ODDES remercie Jean-Pierre BEGUIN pour la qualité de ses cours de formation et lui donne la parole.

Monsieur Jean-Pierre BEGUIN remercie l'assemblée pour son élection au Comité Directeur.

Il prévoit 4 cours jusqu'au prochain examen, à raison de 1 par mois.

Il rappelle que ces cours sont importants, mais qu'il est encore plus important de faire de la pratique car sur le terrain, on apprend plus de choses concrètes.

Il rappelle également qu'un jeune arbitre à plus de facilité s'il souhaite devenir arbitre Fédéral à sa majorité. (Il a l'avantage d'avoir déjà exercé plusieurs années pour certains).

Commission jeunes :

Rassemblements jeunes :

6 rassemblements jeunes ont eu lieu :

- 22/01/2011 à Gonfaron 62 participants.
- 12/02/2011 au Lavandou 37 participants.
- 12/03/2011 à Lorgues 61 participants.
- 23/04/2011 à Sanary 16 participants.
- 14/05/2011 au Lavandou 32 participants.
- 16/06/2011 à Toulon 33 participants : Finale Régionale.

Merci à tous ces clubs organisateurs.

Rappels :

- Les clubs qui souhaitent organiser un rassemblement jeune doivent s'inscrire directement sur l'intranet fédéral comme pour un concours sélectif.
- Le CD prend à sa charge les récompenses des jeunes archers et les frais de déplacements des jeunes arbitres (Sur la même base que les arbitres fédéraux).
- Afin de faciliter l'organisation de ces rassemblements, il est obligatoire de pré - inscrire les jeunes auprès de Monsieur Jean-Claude TIBALDI que nous remercions de tenir à jour le tableau des passages de niveaux.
- Ne pas oublier également de signaler les passages de flèches de vos jeunes.

Malgré tous nos efforts, les clubs ne se bousculent pas pour organiser ces rassemblements.

Pour la prochaine saison, nous comptons sur vous et espérons un calendrier complet de Novembre à Juin.

Ces rassemblements sont destinés aux jeunes ne concourants pas aux concours nationaux.

Pour les jeunes participants aux concours nationaux, des stages de qualité sont organisés par la Ligue au CREPS de Boulouris.

Le CD a pris en charge 82 participants pour un montant de 1610€.

Cette aide est renouvelée pour la saison 2011/2012.

Stages départementaux jeunes :

Pour les jeunes archers débutants, des stages départementaux ont été mis en place sous la responsabilité de Benoît ROUMEGOUX.

Ces stages servent de tremplin pour l'accès aux stages de Boulouris.

16 stages ont été organisés, soit 141 participants (moyenne de participants par stages : 8.81 jeunes) pour un coût total de 2493€ totalement à la charge du CD.

Un grand merci aux clubs ayant accueillis ces stages : Toulon – Ollioules – La Valette – La Garde – Sanary – Gonfaron – Cuers et Lorgues.

Ces stages sont reconduits cette année mais seulement au nombre de 7.

Pour conclure cette commission :

Une aide financière de 500€ a été accordée à Jordan DOSSAL pour sa première année au pôle de Boulouris Saison 2010/2011.

Pour l'année 2011/2012, une aide est de nouveau accordée à hauteur de 300€.

Commission formation :

Le CD a remis en place les stages archers pour l'année sportive 2010/2011 sous la responsabilité de Monsieur Richard BOURCEAU que nous remercions vivement.

Un seul a pu être organisé les 19 et 20 mars 2011.

Ce fut un vrai succès (15 participants de 7 clubs différents) et les retours furent tous positifs.

C'est pourquoi le stage est reconduit pour la prochaine saison 2011/2012.

Parole est donnée à Monsieur Richard BOURCEAU pour plus de précisions.

Ces stages s'adressent aux archers qui souhaitent devenir autonomes d'un point de vue matériel et non technique de tir.

Apprendre à connaître son matériel et être en « osmose » avec.

Ces stages sont constitués de : supports visuels, discours, films, documents,

Commission communication :

Le Président rappelle que ce sont les clubs qui font vivre le site internet (www.cdarc83.com) et que toutes les informations fournies sont partagées avec tous les archers de notre département et plus.

Pour mémoire, le site c'est

- 53000 connections sur 1 an et demi.
- Entre 900 et 1600 connections pour les mandats ou résultats des compétitions.

Commission sportive/parcours et 3D :

Cette saison 2010/2011 a vu 6 Varois médaillés aux Championnats de France : 3 or – 2 argent et 1 bronze.

Ces champions seront récompensés en fin d'AG.

4 Varois ont pu participer aux diverses épreuves de sélections internationales :

- Jérôme DELPLACE de La Garde et Sébastien PUTOD de Draguignan pour la sélection aux Championnats d'Europe en salle. (Riom) (Cambrils-Tarragona Espagne 21/27 Mars).
- Sébastien PUTOD et Edouard DAVID de Draguignan pour la sélection aux Championnats du Monde FITA (Vittel) (Turin Italie 03/10 Juillet).
- Benjamin BARET du Lavandou pour la sélection tir en campagne aux Championnats d'Europe.

De même, le jeune Jordan DOSSAL est maintenu pour la 2^{ème} année consécutive au Pôle France de Boulouris.

L'équipe départementale de tir 3D s'est vu annulée par manque de participants mais surtout pour non- respect du cahier des charges mis en place qui consistait en l'obligation aux archers de participer aux 2 stages organisés en amont.

Par contre, il semblerait que ce Championnat disparaisse en 2012 au profit d'un Championnat de France par équipe de club. (Voir revue fédérale Tir à l'arc : n° 832 page 65).

Nous sommes en attente de plus amples informations.

Le CD a mis en place 4 stages techniques :

- Stage 3D organisé sur le terrain de La Valette préparé par Jacques PRAUD, Jean-Pierre BEGUIN et Bruno ESCOFFIER. Un grand merci à eux. 2 personnes se sont inscrites.
- Stage Campagne organisé sur le terrain de Gonfaron préparé par Marcel ALBERT, Jean-Pierre BEGUIN et Josette MILLET. Un grand merci à eux. Stage annulé par manque de candidats.
- Stage arc à poulies organisé par Jacques GILBERT, auquel ont participé une dizaine de personnes. Le retour sur ce stage fût très positif.
- Stage archer organisé sous la direction technique de Richard BOURCEAU. 13 archers varois ont appris à comprendre et régler leur matériel.

En discussion : faut-il continuer certains stages avec si peu de participants. Le débat est engagé.

Remise des TARGETS :

- | | | |
|---------------------|------------|---------------|
| - Eric BABOU | Toulon | Target bleu. |
| - Magalie BRUN | Roquebrune | Target blanc. |
| - Julien JOUVENCEAU | La Valette | Target noir. |

Remise des Arrow-Head :

- | | | |
|---------------------|------------|----------------------------|
| - Catherine GOUALOU | Sanary | Arrow-Head blanche. |
| - Eric CAREN | Brignoles | Arrow-Head brune. |
| - Jean-Luc DOSSAL | Le Muy | Arrow-Head brune et grise. |
| - Eve DOSSAL | Le Muy | Arrow-Head verte. |
| - Alain GAUNEAU | St Raphaël | Arrow-Head grise et noire. |
| - Valérie MENARD | Toulon | Arrow-Head grise. |
| - Patrick BOUCHARD | Cuers | Arrow-Head noire. |
| - Christopher CAREN | Brignoles | Arrow-Head noire. |

Projets 2011/2012 :

Sur le plan sportif :

Le CD a mis en place le Trophée du Var, qui récompense en fin de saison les 3 premiers parmi 12 catégories, soit 36 personnes.

Les clubs ont tous reçu le règlement de ce Trophée qui est également consultable sur le site du département.

Ce Trophée, fort de son succès est de nouveau renouvelé pour la saison 2011/2012.

Les Championnats du Var pour cette saison ont été attribués à :

- | | | |
|-------------------|----------|-------------|
| - DRAGUIGNAN | 3D | 15/04/2012. |
| - PIERREFEU | Campagne | 08/04/2012. |
| - TOULON | Fédéral | 06/05/2012. |
| - PUGET S/ARGENCE | FITA | 10/06/2012. |

Nous envisageons de renouveler l'organisation d'un déplacement au Championnat de France salle à Chartres les 2 – 3 et 4 Mars 2012.

Ces modalités de déplacement seront abordées en fin de réunion dans les questions diverses.

Les personnes concernées recevront en début d'année toutes les informations nécessaires.

Concernant les équipes départementales, nous envisageons un déplacement de l'équipe 3D.

L'année passée nous avons rencontré des difficultés pour mettre sur pied cette équipe. Nous avons été dans l'obligation de l'annuler.

Pour 2011/2012, nous allons faire en sorte que ce projet prenne forme et soit réalisé.

Nous sommes en attente d'information, il semblerait que ce Championnat n'existe plus sous cette forme.

Concernant le calendrier extérieur, 2 FITA et 2 Fédéraux proposés, c'est très peu, trop peu.

Le CD s'est doté de feux nouvelle génération « Chronotir ».

Ces feux seront mis à la disposition des clubs du Var qui auront signés une convention. (Entre le club et le Département).

Ce document permettra aux clubs d'utiliser les feux pour l'organisation de leur concours et permettra une prise en charge par les arbitres responsables des concours.

Concernant les jeunes :

Des rassemblements jeunes sont de nouveaux organisés.

Les clubs organisateurs doivent les inscrire directement sur l'intranet Fédéral.

Les calendriers sont de plus en plus difficiles à finalisés car les clubs demandeurs sont de plus en plus rare.

Pourtant le CD prend à sa charge les récompenses des jeunes archers et les frais de déplacements des jeunes arbitres pour soutenir financièrement les clubs.

Il semblerait que ces aides n'aient pas l'effet escompté.

Donc nous faisons appel de nouveau à la bonne volonté de nos clubs.

Pour les jeunes qui participent aux compétitions, la Ligue a mis en place des stages de perfectionnement au CREPS de Boulouris sous la responsabilité de Julien ALSBERGHE.

Afin d'aider les clubs et les familles, le CD participe aux frais à hauteur de 20€ par jeune archer. Cette aide est renouvelée cette saison.

7 stages départementaux sont de nouveaux mis en place sous la responsabilité de Benoît ROUMEGOUX.

Une aide financière a été à nouveau accordée au jeune Jordan DOSSAL pour sa 2^{ème} année au Pôle de BOULOURIS. Cette aide de 300€ n'est pas systématique et est étudiée à chaque demande.

Concernant la formation :

Le comité départemental juge important la formation des archers et des entraîneurs.

C'est pourquoi la participation financière de 45€ est renouvelée pour cette saison. (Prix de la formation : 90€)

Merci à la Ligue d'avoir pris en charge la totalité.

En fonction des demandes, le stage archers est reconduit les 3 et 4 Mars encadré par Monsieur Richard BOURCEAU. Prix du stage 40€ par archer.

Le CD prendra en charge 20€.

Concernant la charte du «Fair-Play» :

Le CD a décidé d'encourager le fair-play sur les pas de tir.

Pour se faire, un écusson avec le logo du département et un slogan a été édité :

« HONNETETE – RESPECR – ESPRIT DU JEU – LOYAUTE – DIGNITE ».

Cet écusson sera porté par les compétiteurs désirant soutenir cette action après avoir signé la charte du Fair-Play.

RECOMPENSES DU TROPHEE DU VAR

Pour cette première édition, les champions du Trophée du Var vont se voir remettre un bon d'achat offert par le magasin « Occitan Archerie ».

Nous avons également comme partenaire : « Var Jardin ».

Un grand merci à ces 2 partenaires.

Nous espérons que d'autres partenaires nous rejoignent pour la 2^{ème} édition du Trophée du Var.

36 champions se verront récompensés.

Toutes nos félicitations à ces champions.

RECOMPENSES AUX CHAMPIONS DE FRANCE

Sont récompensés pour leur(s) performance(s) :

- | | |
|---------------------|-----------------------------------------------|
| - Michel BRAMARDI | Médaille d'argent en tir en salle et Fédéral. |
| - Bernard PAGNUCCO | Médaille d'or en tir 3D. |
| - Sébastien PUTOD | Médaille d'or en tir en salle. |
| - Benjamin BARET | Médaille d'or en tir campagne. |
| - Christiane ROSUEL | Médaille de bronze en tir FITA. |

Toutes nos félicitations à ces champions.

QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS POSEES PAR L'ARC CLUB TOULONNAIS :

L'utilisation des feux pour les compétitions ???

Ce point a été abordé plus tôt dans le chapitre des projets 2011/2012.

La possibilité d'étendre les récompenses du Département sur le plan National aux concours de la Fédération des clubs de la Défense et de la Fédération Française du sport adapté ???

La FCSAD renommé FCD, Fédération des clubs de la Défense et la Fédération Française du Sport adapté sont comme leur nom l'indique des Fédérations indépendantes et réservées à leurs uniques adhérents.

La FFTA reconnaît le droit d'attribuer des titres de champions de France de tir à l'arc, mais n'a pas vocation à récompenser ces sportifs, qui dépendent bien de leurs clubs respectifs (Défense ou FSA).

C'est à leur club ou Ligue de leur faire honneur.

Les conditions du voyage à Chartres ???

Nous ne pouvons répondre avec précision à cette question car le déplacement à Chartres n'est pas finalisé et évolue toujours.

Ce que nous pouvons dire c'est que les tireurs seront pris en charge durant le Championnat par le CD83.

Départ de l'Etap Hôtel de Toulon et retour à la suite du tir du dernier qualifié.

Durée du trajet : environ 8H15.

Hébergement : Hôtel NOVOTEL à Chartes. (A 3mn en bus de « Chartexpo »).

Les repas sont à la charge de chacun et pris en commun (ou pas) ou séparément en fonction des horaires des tirs.

Le CD prend en charge les minibus, le carburant et les péages.

Le CD prend en charge l'Hôtel sauf pour les accompagnateurs et les personnes hors Ligue ou Département

Le prix de la chambre est de 65€ par personne pour les 2 nuits en chambre double avec PDJ. Somme à régler au CD avant le départ.

Durée du trajet environ 8H15.

Les archers concernés seront avertis en temps voulu.

QUESTIONS POSEES PAR L'ARC CLUB DE SANARY :

- Annulation de l'équipe départementale 3D. Pourquoi ?
- Finales pour le Championnat Départemental. Oui ou non ?
- Quotas sur le Championnat Départemental (si finales : 112 archers – si 3 départs : 168 archers – si 4 départs : 224 archers).
- Réservation de cette compétition uniquement pour le 83 ?
- Lors de l'assemblée, je soutiendrai un CD avec 2 départs + finales avec sélection des meilleurs archers par catégorie.

Réponses :

Logiquement ces questions ne sont plus recevables.

La date limite d'envoi était fixée au 3/12.

Mais une réponse de notre part nous semble normale.

Annulation de l'équipe 3D pour cause de non-respect du plan de charge et non présentation aux divers stages de l'ensemble de l'équipe.

Conditions prioritaires pour envoyer une « équipe » à nos frais.

Concernant le Championnat départemental, je pense que la question est à poser à l'ensemble des présidents et voir avec eux comment gérer au mieux ce Championnat.

La parole est donnée à Monsieur Denis SERGIO pour débattre.

Denis SERGIO souhaite organiser un championnat départemental avec duels.

Pour cette année, il est trop tard car les 2 championnats départementaux doivent être organisés de façon identique.

Pour la saison prochaine, un cahier des charges sera constitué à l'intention des 2 départements 83 et 06.

Les championnats départementaux se feront avec duels.

Le Président remercie l'assemblée pour son attention.

Il invite les Présidents à venir communiquer à tous moments, même sur les pas de tir, en cas de besoin, de questions,
....

Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et propose le pot de l'amitié.

Fin de l'assemblée générale à 17H30

Nathalie LANERO
Secrétaire

Anthony ROUX
Président du Comité du

Var

